

La formation doit rester un domaine de croissance

La Suisse se caractérise par une économie sans matières premières ; c'est pourquoi la formation, la recherche et l'innovation (FRI) sont particulièrement importantes pour la prospérité économique. Les travailleurs et travailleuses sont également tributaires d'un financement suffisant du domaine de la formation et de la formation continue. Au cours des dernières décennies, il était donc incontesté que le domaine FRI faisait partie des tâches prioritaires de l'Etat et les moyens financiers alloués à ce domaine ont augmenté de manière supérieure à la moyenne. Pour la législature en cours, le Conseil fédéral a également inscrit dans ses objectifs sa volonté de rester à la pointe de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Or, le message financier dans le domaine FRI pour les années 2025-2028 est en totale contradiction avec cet objectif : avec une croissance nominale de seulement 1,6% et en tenant compte du renchérissement, le domaine risque de stagner.

Le domaine de la formation est ainsi déjà confronté à la troisième réduction en très peu de temps. Les moyens financiers de la Confédération ont déjà été réduits de deux pour cent pour l'année 2024 en raison des mesures d'économie. Comme 2024 constitue l'année de référence pour le message FRI 2025-2028, ces efforts d'économie se multiplient également pour les quatre prochaines années. Par rapport au projet mis en consultation, le message du Conseil fédéral prévoit encore une réduction d'environ 500 millions de francs.

A cela s'ajoute le fait que les moyens dans le domaine de la formation font partie des dépenses non liées, raison pour laquelle ils sont les premiers à faire les frais des économies et que de nouvelles coupes menacent donc dans les prochaines années.

Pour Travail.Suisse, il faut empêcher une stagnation dans le domaine de la formation, sinon les investissements déjà réalisés ces dernières années seront mis en danger, la pénurie de personnel qualifié sera encore aggravée et les travailleurs et travailleuses ne recevront pas suffisamment de soutien pour suffisamment de possibilités de formation et de formation continue de qualité.

Travail.Suisse demande :

- Que le domaine de la formation et de la recherche ne soit pas seulement priorisé dans les discours politiques, mais aussi dans l'attribution des fonds fédéraux. Le domaine FRI doit rester l'une des tâches prioritaires de la Confédération.
- Pour ce faire, il faut idéalement viser les taux de croissance réels de 3,4 % demandés par Travail.Suisse dans le cadre de la consultation pour le message FRI. Il faut au moins renoncer impérativement à la réduction supplémentaire dans le cadre du message (moins 500 millions de CHF par rapport au projet mis en consultation).
- Les cantons sont également invités à prévoir dans leurs planifications financières des moyens suffisants pour une bonne qualité des possibilités de formation et de formation continue. Une stagnation dans le domaine de la formation est dommageable pour les travailleurs et travailleuses et doit être évitée.